Description du projet

**NOM DU PROJET : …**

Avertissement :

**Le document doit être synthétique et rédigé en français (entre 10 et 15 pages).**

ELEMENTS CLES DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** | …. |
| **Durée du projet (en mois)** | …. |
| **Date de début**  | XX/XX/XXXX |
| **Date de fin** | XX/XX/XXXX |
| **Coût total du projet (€)** | …. |
| **Localisation du projet**  | ….. |
| **Raison sociale du porteur / chef de file** | …. |

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET *(8 lignes maximum)*

# PResentation dES porteurs du projet

Actionnariat

Activité actuelle

Stratégie

Ressources humaines et technologiques mobilisées pour réaliser le projet

Logique de collaboration le cas échéant

Organisation juridique du partenariat : propriété intellectuelle, dispositions contractuelles, gouvernance

# Présentation du projet

Présentation du contexte, des besoins et du périmètre visé ;

Présentation du niveau d’innovation et de la crédibilité/maturité technique du projet ;

Mise en évidence de la réduction de la dépendance française aux importations d’intrants en provenance de Russie, Ukraine et Biélorussie et de la sécurisation des approvisionnements :

* taux de dépendance réduit d’au moins 5pts pour l’intrant considéré ou pour les intrants pris collectivement si le projet porte sur plusieurs intrants
* ratio « volume sécurisé par le projet / volume consommés par les unités de production des filières stratégiques cibles sur le territoire national »
* délais pour atteindre ces objectifs

Présentation des investissements industriels ;

Présentation du calendrier et du budget du projet ;

Présentation de la valorisation du projet et de la stratégie commerciale du porteur ;

Présentation du positionnement concurrentiel, de la stratégie d’accès au marché et des obstacles qui pourraient retarder ou mettre en péril l’accès au marché ;

Présentation des perspectives à l’issue du projet dont les emplois (suites potentielles si le projet se déroule bien) ;

Présentation des mesures envisagées visant à assurer la protection et la sécurité des connaissances y compris numériques qui seront développées dans le cadre du projet ;

Mise en évidence de la performance environnementale selon l’annexe Critères de performance environnementale du cahier des charges de l’appel à projets.